



Problème de crédit après dossier de surendettement

Par **ryam91**, le **27/03/2010** à **12:09**

Bonjour,

Je ne m'y connais pas beaucoup en droit, et c'est donc pour cela que j'ai une question à poser. Ma mère a du prendre un crédit il y a une dizaine d'années. Elle avait un dossier de surendettement et devait donc attendre la fin de ce dossier pour rembourser le crédit. Le dossier s'est donc terminé il y a quelques moi et elle a reçu un courrier qui lui demandait de rembourser 8000 euros dans la semaine. Vu que ce n'était pas possible, elle leur a demandé un temps de délai qui a été refusé. Elle a donc pris un autre crédit pour pouvoir rembourser celui là, mais elle n'avait pas l'adresse où l'envoyer et la femme qu'elle avait eu au telephone lui avait dit qu'il ne fallait pas qu'elle rappelle au numéro précédent. Elle a donc attendu d'avoir des nouvelles pour savoir où envoyer l'argent. Du coup, là elle vient de recevoir une lettre du tribunal lui disant qu'elle doit payer 16000 euros au lieu de 8000, car ça a été passé au tribunal et que donc elle doit payer les frais.

J'ai donc plusieurs questions:

N'aurait elle pas du etre convoquée au tribunal pour pouvoir se défendre?
Y a t il une possibilité pour faire baisser la somme?

Désolé du texte un peu long, mais je pense qu'il faut des renseignements précis pour répondre. Un grand merci aux personnes qui peuvent me répondre car là elle est vraiment désespérée...